

Nivelles, le 13 novembre 2025

VILLE DE WAVRE

20.11.2025

SPOC COMMUNES

Contact : Aude Wiot

Fonction : Secrétaire général

Tél : 0496/56.65.35

e-mail : communes@inbw.be

Monsieur Benoît THOREAU

Bourgmestre

Hôtel de Ville

Place de l'Hotel de Ville, 1

1300 WAVRE

Monsieur le Bourgmestre,

Nous vous informons que notre **Assemblée Générale** du deuxième semestre se tiendra :

le **mercredi 17 décembre 2025 à 18h30** au **Monnet Innovation Center**
(1 avenue Jean Monnet - 1348 Louvain-la-Neuve, salle : auditorium)

Ordre du jour

1. Formation du bureau de l'Assemblée
2. Plan stratégique 2023-2025 : évaluation 2025
3. Plan stratégique 2026-2028
4. Prévisions financières pluriannuelles 2026-2028
5. Rémunération des administrateurs
6. Questions des associés au Conseil d'administration
7. Divers
8. Approbation du procès-verbal de séance

Destiné à :
Pour rapport :
Pour info :
Fait le :

Les éléments relatifs à la réunion (notes de synthèse et documentation) sont disponibles librement sur notre site internet via le lien : <https://www.inbw.be/AGinBW17122025>.

Pour des raisons organisationnelles, une inscription est souhaitée via le code QR repris ci-après ou via le lien suivant : <https://forms.cloud.microsoft/e/qGs14J85Gv>.



Nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite par l'article 1523-23 §1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) de procéder endéans les 48 heures de la réception de la présente convocation à son affichage.

Conformément à l'article L1523-13 §1 du CDLD, la séance est **ouverte** en qualité d'**observateurs** à toutes les personnes domiciliées sur le territoire du Brabant wallon, Braine-le-Comte et les Bons Villers, moyennant la preuve du respect de cette modalité, l'inscription préalable ainsi que la signature de la liste de présence.

Nous prions votre **Conseil à se prononcer** sur la teneur des points de l'ordre du jour (en précisant que chaque conseiller.ère dispose du droit d'exiger un vote séparé sur un ou plusieurs points qu'il désigne). A cette fin, nous vous invitons à utiliser le modèle de projet de délibération repris dans la documentation ("note de synthèse et projet de décision - global") à nous transmettre dans les meilleurs délais, et à tout le moins avant l'Assemblée générale (par courriel à l'adresse communes@inbw.be).

Nous rappelons le **droit de vote libre** en séance des **délégué.e.s** pour l'ensemble des points en l'absence de délibération du Conseil, ainsi que leur droit de poser des **questions** écrites et orales au Conseil d'administration. Les questions écrites sont à introduire par mail à communes@inbw.be avant le 5 décembre 2025.

Conformément à l'article 10 de nos statuts sociaux, nous convoquons nous-mêmes nos délégué.e.s.

Nous vous remercions pour votre bonne collaboration habituelle, et vous prions de croire à l'assurance de notre plus parfaite considération.



Cédric du Monceau
Président du Conseil d'administration